



PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE WENTWORTH

**AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON
DE WENTWORTH**

Est par les présentes donné par la soussignée, Directrice générale et secrétaire trésorière de la municipalité du Canton de Wentworth que :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la municipalité du Canton de Wentworth tenue le 4 juin 2012, le règlement suivant a été adopté :

**2012-003 Règlement concernant les modalités pour la prise en charge
du déneigement et l'épandage d'abrasifs des chemins privés**

Le règlement est déposé au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture ou sur le site web de la municipalité : www.wentworth.ca.

Donné à Wentworth le 13 juin 2012.

Paula Knudsen, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière